

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 43

**MINISTERE
DE LA PROMOTION DE LA
FEMME ET DE LA FAMILLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	PROGRAMME 571: PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	9
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	11
2.2.	PROGRAMME 572: DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	16
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	17
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	17
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	18
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	19
2.3.	PROGRAMME 573: APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE	24
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	26
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	27
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	37

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	38
3.2.	LEÇONS APPRISES	38
3.3.	PERSPECTIVES	38

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE**
- 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE**
- 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**
- 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015**

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 571

PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

Responsable du programme

ABESSOLO ASSEKO Calice
Directeur de la Promotion Sociale de la Femme

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme se propose de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs d'activités. Les actions réalisées portaient sur l'institutionnalisation du genre, la promotion et la protection des droits de la femme, l'autonomisation économique de la femme et le renforcement de la couverture nationale en structures d'encadrement de la femme et de la famille.

OBJECTIF	contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs d'activités	
Indicateur	Intitulé:	pourcentage des femmes dans les postes de prise de décision
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.8999999761581421
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	30.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: INSTITUTIONALISATION DU GENRE Action 02: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES Action 03: RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 239 376 249	CP 2 239 376 249
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABESSOLO ASSEKO Calice, Directeur de la Promotion Sociale de la Femme	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 571 a été exécuté dans un contexte marqué, au plan international, par l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la plate forme d'action de Beijing, l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, la proclamation de l'année 2015 comme année de l'autonomisation de la femme et du développement.

Au plan national, le contexte était marqué par :

- l'élaboration du Plan d'Action Multisectoriel de Mise en Œuvre de la Politique Nationale Genre ;
- l'intensification de la lutte contre les violences faites aux femmes notamment par le renforcement des capacités des forces de maintien de l'ordre et l'implication de celles-ci dans la prise en charge des survivantes des Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris en contexte humanitaire ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive et l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources productives ;
- l'élaboration de la Politique Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin ;

- l'élaboration du Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin ;
- la mise en place du Programme d'Appui au Genre et à l'autonomisation de la femme le long de l'axe routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif général de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs d'activités. L'indicateur se définit en termes de réduction de l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG) qui était de 0,639 selon le Rapport sur le Développement Humain publié par le PNUD en 2013. Au 31 décembre 2015, cet objectif a été atteint. L'IIG est passé de 0,639 à 0,622 (Rapport sur le Développement Humain 2015). A titre d'illustrations, le taux de participation des femmes à l'Assemblée Nationale est de 31,11%, situant le Cameroun au-dessus des 30% fixés par la Communauté Internationale ; la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire est presque réalisée pour la tranche d'âge de 6 à 11 ans, soit 82,1% de filles et 83% de garçons.

Toutefois, s'agissant particulièrement de la participation des femmes à la prise de décisions, les résultats obtenus, bien que satisfaisants par rapport à la norme mondiale, restent en deçà des 50% préconisés par la politique genre de l'Union Africaine. Ceci est en marge de l'intention et de la volonté politique exprimée dans la Déclaration solennelle des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes, adoptée en 2004.

De même, beaucoup reste à faire pour améliorer la condition socioéconomique des femmes, notamment en matière de santé de la reproduction, d'autonomisation et d'emploi.

D'une manière générale, l'appropriation institutionnelle du genre reste insuffisante, en l'absence d'une mesure coercitive dans ce domaine.

Le taux moyen de réalisation de ces actions au terme de l'année 2015 est de 100 %

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 552 555 097	CP 1 552 555 097
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 686 821 152	Ecart CP 686 821 152
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 511 000 000	CP 1 511 000 000
TAUX DE CONSOMMATION	67,47 %	67,47 %

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

S'agissant de l'institutionnalisation du genre :

- le Plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG) a été élaboré avec le concours des autres administrations, de la société civile et des partenaires au développement ;
- le Cahier de charges des Points focaux genre des administrations publiques et parapubliques a été actualisé afin d'accroître l'efficacité de ces intervenants sectoriels dans leur action en faveur de la prise en compte du genre dans les politiques publiques ;
- l'évaluation des 12 points critiques de la plate-forme d'action de Beijing a été réalisée dans la foulée de la 4^{ème} évaluation mondiale de cette plate-forme ayant donné lieu à la production d'un Rapport-pays soutenu à la faveur de la 59^{ème} session de la Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme, tenue à New-York en 2015 ;
- un « Palmarès genre des administrations publiques » a été produit et a permis de disposer d'une masse critique d'informations statistiques actualisées sur le niveau d'occupation des postes de responsabilité par les femmes au sein de l'administration camerounaise ;
- le renforcement des capacités en genre et VIH s'est poursuivi en direction des autres administrations.

En ce qui concerne la promotion et la protection des droits de la femme, la lutte contre les violences faites aux femmes et particulièrement les Mutilations Génitales Féminines s'est intensifiée à travers la sensibilisation et le plaidoyer, la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes, la formation des fonctionnaires de police en vue de leur implication efficace dans la lutte contre les violences basées sur le genre, la formation des leaders communautaires et des organisations de la société civile, la mise en place des Gender desk et des call center.

De même, des actions spécifiques ont été menées dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes, afin de renforcer leur pouvoir économique par la promotion de l'entrepreneuriat et la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, quelques résultats méritent d'être évoqués :

- **17 137** femmes ont été formées en montage de projets;
- **102** groupes de femmes ont reçu de matériel agropastoral et 157 groupes de femmes ont bénéficié de subventions pour démarrer leur AGR;
- des "maisons digitales" ont été mises en place dans certains CPFF à l'effet d'arrimer les femmes chefs d'entreprises à l'économie numérique, grâce à la Fondation Orange.
- un important accord a été conclu avec la BDEAC pour un montant de 2 milliards de francs CFA, dans le cadre du Programme d'appui au secteur routier le long du tronçon Batchenga - Ntui – Yoko – Lena. Dans le même ordre d'idées se met progressivement en place un Fonds d'appui à l'entrepreneuriat féminin, d'un montant de 7 milliards de francs CFA, destiné au financement de projets économiques des femmes, avec un volet accompagnement des promotrices et formation des formateurs.

OBJECTIF	Assurer le plein épanouissement de la femme dans la société à travers la création d'un environnement socio juridique favorable à l'exercice de ses droits humains et citoyens							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des femmes dans les instances de décision et dans les postes électifs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2007					
	Valeur de référence:		14.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		27,50 % of women in parliament					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	859 679 249	859 679 249	277 330 221	277 330 221	271 131 267	271 131 267	97,76 %	97,76 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action relative à l'institutionnalisation du genre s'est déroulée dans un contexte marqué par la prise en compte du genre dans les budgets des administrations conformément aux directives de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat 2015. En outre, l'évaluation des 12 domaines critiques de la plate forme d'action de Beijing a permis aux administrations d'apprécier l'écart entre les résultats des politiques mises en œuvre et les engagements pris par le Cameroun en faveur de l'égalité de genre. L'analyse des écarts a permis d'identifier des mesures correctives qui constituent, pour l'essentiel, la matière du Plan d'Action multisectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du Plan d'Action Multisectoriel de mise en œuvre de la Politique National Genre ; - vulgarisation de la stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre et les Mutilations Génitales Féminines : 15 726 personnes touchées ; - vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits de la femme : 747 leaders communautaires touchés ; - développement des programmes d'accompagnement psychosocial des femmes victimes des conflits politico-militaires dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord ; - participation à la 4ème évaluation du Programme et de la Plate forme d'Action de Beijing ; - organisation des cliniques socio-juridiques à l'intention des femmes des réseaux d'associations : 2 881 femmes touchées ; - contribution à l'élaboration des Agendas post 2015 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine ; - mise en place de nouveaux centres d'accueil, d'orientation et de prise en charge holistique des femmes victimes de violences, notamment à Bertoua, Douala, Maroua, Kousseri, Mora.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats de la mise en œuvre de l'action dépassent les prévisions malgré la modicité desressources. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des Organisations de la Société Civile et des Partenaires au Développement. Les activités planifiées concernaient pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relaisopérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les établissements scolaires et universitaires, les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.							

Perspectives 2016	Les perspectives pour 2016 sont : - réalisation de l'étude pour « la mise en place des centres d'accueil » ; - l'édition du Plan d'Action Multisectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre ; - la poursuite du plaidoyer en direction des partis politiques et du grand public pour une meilleure représentativité des femmes dans la vie publique ; - la poursuite du plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les politiques et programmes sectoriels ; - l'intensification de la sensibilisation contre les VBG et autres pratiques socioculturelles néfastes ; - la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits des femmes auprès des acteurs institutionnels ; - la mise en oeuvre du programme conjoint et des cadres de coopération avec les Agences du Système des Nations Unies ; - la formulation de la réponse du Cameroun aux observations finales du Comité CEDEF contenues dans les paragraphes 17 et 19 dans le cadre du rapport de suivi de la mise en œuvre de la CEDEF.
-------------------	---

Action 02 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES

OBJECTIF	Faire de la femme un acteur clé du developpement économique								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des femmes chef des petites et moyennes entreprises				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17 137 women trained in WFECs						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 027 197 000	1 027 197 000	922 724 876	922 724 876	915 350 981	915 350 981	99,2 %	99,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est réalisée dans un contexte marqué par la persistance de la pauvreté chez les femmes, particulièrement en zone rurale. En outre, 91,9% de femmes se retrouve dans le secteur informel. La déclaration de l'année 2015 comme année de l'autonomisation de la femme a permis de mener des actions spécifiques en faveur de l'accès des femmes aux ressources productives. D'où la nécessité d'accompagner les femmes dans la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès à l'information, à la formation et au financement.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Lancement du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture(GCCASP) ; - acquisition du petit matériel agricole au bénéfice des 102 groupes de femmes des dix Régions ; - octroi des subventions à 177 groupes de femmes ; - formation de 17 137 femmes et filles au montage et gestion des Activités Génératrices de Revenus ; - lancement du projet « Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena » ; élaboration du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (PAPEF).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus ont dépassé les prévisions. Cela a été possible grâce à l'utilisation efficiente des ressources et à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.								
Perspectives 2016	Pour l'année 2016, il s'agira de réaliser les activités suivantes : - mise en œuvre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Feminin ; - appui à l'insertion socio-économique des femmes et des filles ; - appui à la femme rurale ; - mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du GCCASP ; - élaboration de la Politique Nationale de l'Entrepreneuriat Féminin ; - contribution à la protection de l'environnement ; - accompagnement à la structuration des organisations de promotion de la femme ; - mise en œuvre du projet « Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena » ; appui à la promotion d'un emploi décent pour les femmes.								

Action 03 RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE								
OBJECTIF	Accroitre le nombre d'UTS créées et opérationnelles							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'UTS construites et équipées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		91.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		124.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	352 500 000	352 500 000	352 500 000	352 500 000	329 943 080	329 943 080	93,6 %	93,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par une forte demande en structures d'encadrement de la femme et de la famille. En outre, le besoin d'encadrement de proximité de ces cibles constitue une préoccupation pour le Gouvernement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées ont principalement été : - la construction des CPF de Mbé, Petté et Mbangansina ; - l'achèvement du CPF de Menji ; la réhabilitation des CPFF de Yaoundé II et Yaoundé V.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif de construire trois CPFF fixé en 2015 par le Gouvernement a été atteint.							
Perspectives 2016	Il sera question de : - construire les CPFF dans les localités de Biwong Bulu, Muyuka, Ndobian et Okola ; - réhabiliter les CPFF d'Eséka, Ebolowa ; d'équiper les CPFF de Nkongsamba, Kumbo, Dschang et Bafang.							

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 572

DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS
DE L'ENFANT

Responsable du programme

HANDJOU NEE NOUBOU ANNE CHANTAL
Directeur du Bien- Etre de la Famille

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie des familles. Il est question de prévenir les dysfonctionnements au sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté au sein des familles, de contribuer à la lutte contre les IST/VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes, en matière de promotion et de protection de la famille et des droits de l'enfant.

OBJECTIF	Contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie de la famille	
Indicateur	Intitulé:	nombre de familles bénéficiaires des séances d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale et de sensibilisation sur les droits de l'enfant.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	36788.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	50000.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: EDUCATION PRÉNUPTIALE, MATRIMONIALE, FAMILIALE Action 02: LA PROMOTION ET LA PROTECTION DE LA FAMILLE Action 03: LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	
DOTATIONS INITIALES	AE 869 338 043	CP 869 338 043
RESPONSABLE DU PROGRAMME	HANDJOU NEE NOUBOU ANNE CHANTAL, Directeur du Bien- Etre de la Famille	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 572 a été exécuté en 2015 dans un contexte général marqué par de nombreux facteurs qui fragilisent la paix et la stabilité des familles, entre autres : la persistance des pesanteurs socioculturelles discriminatoires, l'amplification de nouveaux types de familles, la persistance de la pauvreté au sein des familles, l'effritement des valeurs morales et socioculturelles, l'insuffisance de l'offre de services sociaux de base. En outre, l'influence des réseaux sociaux et des médias réduit la communication au sein des familles et accentue les risques de conflits et de violences.

Les incursions répétées de la secte terroriste Boko Haram dans les pays du bassin du Lac Tchad ont accentué les déplacements des familles, entraînant la vulnérabilité des femmes et des enfants.

Dans ce contexte, il a fallu multiplier les activités de sensibilisation et créer une synergie d'intervention en faveur de la promotion et de la protection de la famille.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 572 est de contribuer au développement et au renforcement de la famille comme institution sociale. Les actions réalisées en 2015 ont permis d'atteindre cet objectif à hauteur de 80%. En effet, la poursuite de l'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale a contribué à la réduction des violences domestiques et à la sensibilisation des fiancés sur les droits et devoirs des conjoints. L'octroi des aides et secours aux nécessiteux a permis le développement des micros projets générateurs de revenus et la prise en charge de certains besoins essentiels des familles indigentes. Par ailleurs, les familles, les groupes et les communautés ont été sensibilisés sur la prévention du VIH, du SIDA et des IST.

Concernant la promotion et la protection des droits de l'enfant, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation au respect des droits fondamentaux de l'enfant.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 389 651 293	CP 389 651 293
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 479 686 750	Ecart CP 479 686 750
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 387 600 000	CP 387 600 000
TAUX DE CONSOMMATION	44,59 %	44,59 %

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Les actions réalisées ont permis d'assurer un meilleur encadrement des familles ainsi qu'une prise en compte effective des droits de l'enfant. En effet, la mise en œuvre du Programme d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale a contribué au renforcement des capacités des responsables du MINPROFF, à l'information, à la sensibilisation et à l'accompagnement des couples vivant en union libre, en vue de la légalisation de leur union. Ainsi, le Ministère a apporté son appui à la célébration collective de 3 015 mariages et octroyé des aides et secours à 1007 familles nécessiteuses et personnes indigentes. Une étude sur la « Situation de la veuve au Cameroun » a été réalisée.

Par ailleurs, des supports de sensibilisation sur les droits de la famille ont été vulgarisés.

En matière de protection des droits de l'enfant, des supports de sensibilisation ont été produits. Une étude sur les crèches et les haltes garderies a été réalisée. En outre, le rapport de l'étude de faisabilité sur la « mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants » a été validé. Un plaidoyer auprès des autorités administratives et municipales pour l'élimination des mariages précoces et forcés a été mené. Par ailleurs, des partenariats ont été développés avec 69 associations et réseaux d'associations de femmes pour la mobilisation des familles et des communautés en faveur de la vaccination des enfants.

Action 01 EDUCATION PRÉNUPTIALE, MATRIMONIALE, FAMILIALE

OBJECTIF	Contribuer à la perennisation de l'institution famille								
Indicateur	Intitulé:		Prevenir les dysfonctionnement au sein des familles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 67,73%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		10623.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		50000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		33 864						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	491 854 043	491 854 043	79 981 100	79 981 100	79 981 100	79 981 100	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la perte des valeurs morales, la persistance des violences domestiques et conjugales, les conflits intergénérationnels, la persistance des unions libres.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réalisation de l'Etude sur « la situation de la veuve au Cameroun » ; - sensibilisation et accompagnement de 2 007 couples en vue de la régularisation de leurs unions ; - régularisation de 3 015 unions libres ; -octroi des aides et secours à 1 007 personnes indigentes et aux familles nécessiteuses dont 200 élèves et étudiants								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus à l'issue de la réalisation de cette action restent limités par le nombre de cas de personnes et de familles en détresse reçues et l'application du protocole de prise en charge psychosociale de leur problème, dont les effets sont difficilement perceptibles au bout de quelques mois. Par ailleurs, l'optimisation des résultats escomptés est tributaire du renforcement des ressources pour la multiplication des activités d'éducation à l'adresse des couples et des familles.
Perspectives 2016	Il est envisagé : - la poursuite de l'appui et de l'accompagnement des couples en vue de la légalisation des unions ; - la poursuite de l'assistance aux personnes et familles indigentes et nécessiteuses ; - la prévention et la prise en charge des violences conjugales et domestiques ; - la vulgarisation des supports didactiques en matière d'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale, de médiation et de thérapie conjugale, de prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) et des familles affectées, ainsi que du <u>Guide de l'Intervenant Social</u> ; - la production d'un « Plan national de réduction des violences domestiques et familiales » ; le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale.

Action 02 LA PROMOTION ET LA PROTECTION DE LA FAMILLE

OBJECTIF	Contribuer à la promotion et la protection de la famille Camerounaise							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de femmes et de familles bénéficiaires des séances de sensibilisation et de prise en charge				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		30000.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		50000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 03 LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

OBJECTIF	Renforcer les mesures de promotion et de protection des droits de l'enfant								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'enfants bénéficiaires des mécanismes de protection mis en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,43 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		700000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		69 603						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	377 484 000	377 484 000	309 670 193	309 670 193	308 069 468	308 069 468	99,48 %	99,48 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par les transformations sociales et les effets des réseaux sociaux qui dégradent la qualité des relations au sein de la famille. A cela s'ajoute l'appropriation insuffisante des instruments juridiques de protection des droits de l'enfant. En outre, la situation d'insécurité dans la Région de l'Extrême-nord a exacerbé la violation des droits de l'enfant, d'où la nécessité de réorienter les stratégies d'intervention.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi/Evaluation de trois études relatives à la mise en oeuvre du projet "KIDSS" dans les Régions pilotes du Centre, du Littoral et du Nord-ouest ; - production des supports de sensibilisation sur les droits de l'enfant ; - plaidoyer en direction des autorités administratives et municipales et mobilisation communautaire en faveur de l'élimination des mariages précoces et forcés ; - plaidoyer auprès des Maires et des autorités traditionnelles dans la Région de l'Extrême-nord en faveur de la promotion de l'enregistrement des naissances et des Pratiques Familiales Essentielles ; - validation du rapport de l'étude de faisabilité de la mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants ; - mise en place de la plate forme des acteurs pour l'élimination des violences et l'abandon des pratiques socio culturelles néfastes à l'égard des enfants ; - contractualisation avec les OSC des régions du Centre et du Littoral en vue du renforcement de la mobilisation des cibles et des familles en faveur de la vaccination contre la polio ; - poursuite de la mise en œuvre du projet « Prévention des cas d'abus, de violences et de discrimination à l'égard des enfants".								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été atteints avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.								

Perspectives 2016	En 2016, il est envisagé : - la vulgarisation des résultats de l'étude sur le développement des structures d'encadrement de la petite enfance ; - l'élaboration d'une politique nationale de protection de l'enfant ; - le renforcement des capacités des acteurs en vue de l'appropriation des instruments de protection des droits de l'enfant ; - la vulgarisation des supports de communication et de sensibilisation sur les droits de l'enfant ; - la coordination de la plate forme des acteurs en vue de l'abandon des Violences, Discrimination et Mariages d'Enfants ; - la poursuite des activités du projet « KIDSS » en faveur des OEV et des familles affectées ; - la coordination des activités de la ligne d'assistance aux enfants ; la poursuite de la mise en œuvre des activités du projet « Prévention des cas d'abus, de violences et d'abandon au niveau des communautés et des familles ».
-------------------	---

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 573

APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Responsable du programme

NDZANA BILOA Alain Symphorien
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille.

OBJECTIF	Renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	
Indicateur	Intitulé:	taux de réalisation des activités budgétisées au MINPROFF
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	88.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	95.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2015
	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPROFF
	Action 02:	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINPROFF
	Action 03:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPROFF
	Action 04:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE
	Action 05:	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPROFF
	Action 06:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINPROFF
	Action 07:	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINPROFF
	Action 08:	CONSEIL JURIDIQUE AU MINPROFF
	Action 09:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINPROFF
	Action 10:	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINPROFF
DOTATIONS INITIALES	AE 1 899 285 708	CP 1 899 285 708
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDZANA BILOA Alain Symphorien, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 573 a été mis en œuvre dans un environnement influencé par :

- l'évolution toujours peu dynamique du budget du MINPROFF ;
- l'application du décret n°2012/079 du 09 mars 2012 fixant Régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services ;
- le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que des Services Déconcentrés ;
- l'adaptation du personnel nouvellement recruté qui représente environ 25% des effectifs ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative du personnel ;
- le taux élevé des départs à la retraite.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le programme support du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles. Pour atteindre cet objectif, il a été retenu 05 indicateurs correspondant aux cinq actions suivantes :

- Coordination et suivi des activités des services du MINPROFF ;
- Contrôle et Audit Interne au MINPROFF ;
- Etude stratégique et Planification au MINPROFF ;
- Développement du Système d'Information statistique ;
- Développement des TIC au MINPROFF.

Le taux moyen de réalisation de ces actions au terme de l'année 2015 est de 97,58 %. Cette performance est due à l'intensification de la coordination et de la supervision des services, à la systématisation de la planification et à une meilleure gestion des ressources humaines.

En outre, il faut évoquer la tenue de la 5^{ème} Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux et Déconcentrés, l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats et de la réforme budgétaire, l'intensification des actions de promotion de la bonne gouvernance.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 065 793 610	CP 3 065 793 610
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 166 507 902	Ecart CP -1 166 507 902
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 970 300 000	CP 2 970 300 000
TAUX DE CONSOMMATION	156,39 %	156,39 %

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Au terme de l'année 2015 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du Département ministériel, il se dégage un taux de réalisation de 97,58%.

Cette performance a été rendue possible grâce au renforcement de la coordination stratégique avec la tenue de la 5^{ème} Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux et Déconcentrés, une meilleure appropriation de la Gestion Axée sur les Résultats et la réalisation effective des programmes.

Il y a cependant lieu de relever l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières.

financières.

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPROFF									
OBJECTIF	Renforcer les capacités des personnels du MINPROFF et opérationnaliser le SIGIPES								
Indicateur	Intitulé:		renforcer les capacités des personnels du Ministère					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92%	
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		299.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		497.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		49						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	734 498 708	734 498 708	312 265 503	312 265 503	307 182 130	307 182 130	98,37 %	98,37 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action à été marquée par l'appropriation progressive du Budget Programme et la mise en place d'un système d'évaluation régulière de la Feuille de Route.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La supervision et la coordination des services ont consisté en : - la tenue de la Conférence Annuelle des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ; - la tenue de 49 réunions hebdomadaires de coordination ; - le suivi de la mise en oeuvre de la Feuille de Route ; - le suivi de la mise en oeuvre du Plan d'Actions ministériel ; - les visites de services.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de l'action a été possible grâce principalement au renforcement de la coordination stratégique et à l'évaluation régulière de la Feuille de Route et du Plan d'Actions. Les ressources affectées ont été utilisées pour la mise en oeuvre des activités programmées.								
Perspectives 2016	Il est envisagé la poursuite de la coordination et du suivi des activités du MINPROFF.								

Action 02 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINPROFF

OBJECTIF	Mener des activités liées à l'information,à la sensibilisation, à l'évaluation des performances et à des proposition visant à sanctionner les actes de corruption avérés								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission d'inspection produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,33 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		53						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	62 324 000	62 324 000	52 228 310	52 228 310	52 228 310	52 228 310	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action a été influencée par la poursuite de la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance et de la Stratégie de Lutte contre la Corruption en rapport avec la Gestion Axée sur la Performance et le lancement des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) dans les CPFF.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - 08 missions d'inspection et de contrôle des services effectuées dans les Régions du Centre, Littoral, de l'Ouest, du Sud et du Sud-ouest ; - 01 mission d'Audit Interne au CPFF d'Ambam ; - 01 atelier de formation à l'intention des membres de la Cellule de Lutte contre la Corruption ; 02 missions de suivi de l'IRR aux CPFF de Pouma et d'Akwa.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La totalité des ressources prévues pour cette action a été utilisée pour la réalisation des activités programmées. Il s'est agi, pour l'essentiel, des missions d'inspection, de sensibilisation, de contrôle et d'Audit Interne.								
Perspectives 2016	Pour améliorer la qualité des services, le MINPROFF entend : - intensifier les missions d'inspection, de sensibilisation, de contrôle et d'Audit Interne ; - renforcer les capacités techniques des responsables de l'Inspection Générale ; -sensibiliser les responsables sur le thème : « Genre et corruption ».								

Action 03 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPROFF

OBJECTIF	Constituer un gage de l'efficacité de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale en matière de promotion et de la femme, de la famille et de la protection des droits de l'enfant.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de comptes rendus de réunion de coordination produit				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	618 969 000	618 969 000	2 230 312 758	2 230 312 758	2 149 932 160	2 149 932 160	96,4 %	96,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par la poursuite de l'opérationnalisation du budget programme.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - l'élaboration du PAP ; - l'actualisation du CDMT ; - l'élaboration du PPA ; l'élaboration du RAP ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'action « Etudes stratégiques et Planification au MINPROFF» a été exécutée de façon satisfaisante. Les ressources allouées et les activités conduites ont permis de produire les documents attendus.								
Perspectives 2016	Il sera question : - d'améliorer le fonctionnement du comité PPBS ; - d'opérationnaliser le Contrôle de Gestion ; - de veiller à la maturation des activités/projets du Ministère ; - d'assurer la veille stratégique en matière de promotion de la femme et de la famille.								

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Rendre opérationnel la chaîne PPBS								
Indicateur	Intitulé:		Un Annuaire Statistique produit annuellement au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	40 994 000	40 994 000	34 757 995	34 757 995	34 757 995	34 757 995	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La nouvelle démarche de management axé sur la performance vers laquelle, l'Etat est résolument engagé impose au MINPROFF d'assurer la production régulière des données statistiques afin d'évaluer les actions réalisées en matière de promotion et de protection de la femme, de la famille et des droits de l'enfant.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées dans cette action ont été : - la production d'un Annuaire statistique ; la production du palmarès genre des administrations publiques.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats attendus pour cette action ont été atteints au-delà des prévisions, grâce au concours des Partenaires Techniques et Financiers.								
Perspectives 2016	Le MINPROFF entend : - élaborer un repertoire sur les compétences féminines ; - actualiser les outils de collecte des données statistiques ; - poursuivre la mise en place du Système d'Information Statistique (SIS) ; mener des enquêtes statistiques ponctuelles.								

Action 05 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPROFF

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		35						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	442 500 000	442 500 000	436 229 044	436 229 044	418 284 341	418 284 341	95,89 %	95,89 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action rentre dans le cadre de la modernisation de l'Administration Publique Camerounaise et la poursuite de la mise en oeuvre du projet "e-government".								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées dans cette action ont été : - l'acquisition du matériel informatique ; - la mise en place du site web.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats attendus n'ont pas été atteints, faute de ressources financières. De plus, les dotations affichées par erreur dans cette action étaient destinées au financement d'autres activités dont : - l'achèvement du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux ; l'acquisition du matériel roulant.								
Perspectives 2016	Le MINPROFF entend : - poursuivre la mise en oeuvre du schéma directeur informatique ; - opérationnaliser le Site Web ; - héberger et mettre à jour le Site Web ; optimiser l'Intranet.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINPROFF

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Proportion du personnel du MINPROFF ayant bénéficié d'un renforcement de capacité				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 07 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINPROFF

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		150.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		300.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE AU MINPROFF

OBJECTIF	Veiller au respect des lois et règlements au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'affaires litigieux traités au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 09 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINPROFF

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution Financière des programmes au MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents financiers et budgétaires produits annuellement dans les délais au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	

Action 10 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINPROFF

OBJECTIF	Doter aux services des infrastructures et des équipements adéquats au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des personnes disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**
- 3.2. LEÇONS APPRISSES**
- 3.3. PERSPECTIVES 2016**